

RAPPORT MORAL 2021

Assemblée générale du 18 juin 2022

Au nom du Conseil d'Administration, je vous présente cette année le rapport moral de l'association pour l'année 2021.

Dans des circonstances compliquées, avec des marches toujours confinées en France, et d'une durée raccourcie, nous avons vaillé que vaillé poursuivi notre activité : 28 adolescents accueillis, pour 25 marches nouvelles, 3 de moins qu'en 2020. Mais un nombre accru de jours de marche : 1068 jours en 2021 au lieu de 860 en 2020.

Rappelons tout de même qu'en 2019 nous avons « réalisé » 1710 jours de marche, en accueillant 38 jeunes.

Il faut dire qu'une partie de notre équipe a été amoindrie pendant plusieurs mois du fait de la Covid. Nous avons ainsi choisi de donner la priorité aux jeunes issus de la PJJ, les plus en demande, et nous avons pour eux pratiquement retrouvé les niveaux atteints en 2019, en accueillant 25 mineurs (dont 22 nouveaux) en 2021, avec 971 jours de marche réalisés.

C'est du côté de l'ASE que la chute est brutale : seulement 3 ados nouvellement accueillis (8 en 2020, 14 en 2019). Les forces nous manquaient. La motivation aussi, avec un prix de journée restant fixé au niveau très faible de 315 €. Il n'a été réaligné sur le montant de 360 € de la PJJ qu'en toute fin d'année ...

Sur ce plan, l'année 2022 devrait heureusement être plus équilibrée, comme notre Directeur pourra vous le commenter.

Du côté financier, conformément à nos attentes, l'année 2021 a été plutôt satisfaisante, avec un résultat enfin équilibré qui vous est présenté par notre Trésorier dans son rapport financier.

\*

Comme vous le savez, l'association agit grâce à son équipe éducative, dont nous saluons la grande qualité, hautement appréciée des éducateurs qui nous confient leurs jeunes.

Mais si notre association est encore en vie, c'est grâce à tous les mécènes, à tous les donateurs, à tous les bénévoles qui lui donnent temps et subsides, pour des tâches très opérationnelles comme pour des actions de communication.

Là aussi malgré les circonstances, grâce à ces bénévoles, SEUIL a été présente du Nord au Sud dans nombre de manifestations : Paris, Saint-Denis, Mulhouse, Annecy, Talence, Marseille, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Bayonne, ...

Merci à leur dévouement.

\*

Des finances plus saines, une activité qui redémarre ... et aussi une confiance renouvelée du Ministère de la Justice, avec une nouvelle convention de partenariat enfin signée le 21 décembre 2021. Parmi les éléments nouveaux apportés, la confirmation de l'expérimentation de deux formats de marches nouveaux avec des durées plus courtes (15 jours ou un mois).

Nous constituons ainsi peu à peu les bases d'une nouvelle étape de notre développement sur laquelle le Conseil d'Administration aura à se pencher dans les mois à venir.

\*

Ce Conseil, vous avez à le renouveler cette année pour des mandats d'une durée de trois ans.

Martine BERTIN, Paul DALL'ACQUA, Jean-Louis DAUMAS, Eric LEPINE, Jacques NOUVEL, Nathalie SALOMON, Jean-Claude SECCHI et moi-même avons posé notre candidature. Notre Trésorier Bernard LACHAL, tout en demeurant bénévole de Seuil, n'a pas souhaité poursuivre sa mission au sein du Conseil. Merci à lui de son dévouement pour l'association depuis ... tant d'années !

Saluons enfin la mémoire de notre ami Etienne GOROG, décédé au mois de décembre 2021, dont la contribution bénévole, dès les premières années de l'association, a été éminente. Il a contribué notamment, en qualité de responsable de marche, à l'activité auprès des jeunes ; mais aussi jusqu'à une date récente, à la sélection des accompagnants. Il a rempli, au long de ces années, la fonction d'administrateur et de vice-président du conseil de l'association.

Le Conseil d'administration tenait à lui rendre un hommage particulier.

Patrick Béghin  
Président du Conseil d'Administration  
Le 30 mai 2022